

*L'Etat et ses partenaires s'engagent*

## Le schéma de mise en valeur de la mer (SMVM) du Golfe du Morbihan est en cours de révision.

Le SMVM du Golfe du Morbihan vise à apporter :

- > une meilleure protection de l'espace littoral et maritime ;
- > une meilleure cohabitation des usages en mer et sur le littoral.

Une consultation préalable du public a eu lieu du 22 mars au 25 avril 2019.

**H**abitants des communes concernées (permanents et résidents secondaires) ;

**P**rofessionnels (pêcheurs, conchyliculteurs, transports maritimes, organismes touristiques ..) ;

**U**sagers des sports et loisirs de mers (voile, kayak, plaisance) ;

**A**ssociations de préservation du patrimoine naturel, du patrimoine culturel...;

**V**acanciers ;

**vous pourrez participer à**

**l'enquête publique**

**qui se déroulera à l'automne 2019 sur  
le territoire des 19 communes du SMVM.**

# Quelques exemples de mesures du SMUM révisé



Répartir les usages en mer : carte des vocations prioritaires des espaces maritimes ;



Maintenir le seuil de 7000 mouillages pour la plaisance ;



Promouvoir les mouillages écologiques ;



Préserver le foncier ostréicole ;



Communiquer sur la réglementation existante et les bonnes pratiques (navigation, pêche...) ;



Mieux encadrer les manifestations culturelles et sportives ;



Sensibiliser les acteurs à l'environnement avec des outils simples (cartes de sensibilité des milieux...) ;



Améliorer la connaissance du Golfe et la partager ;



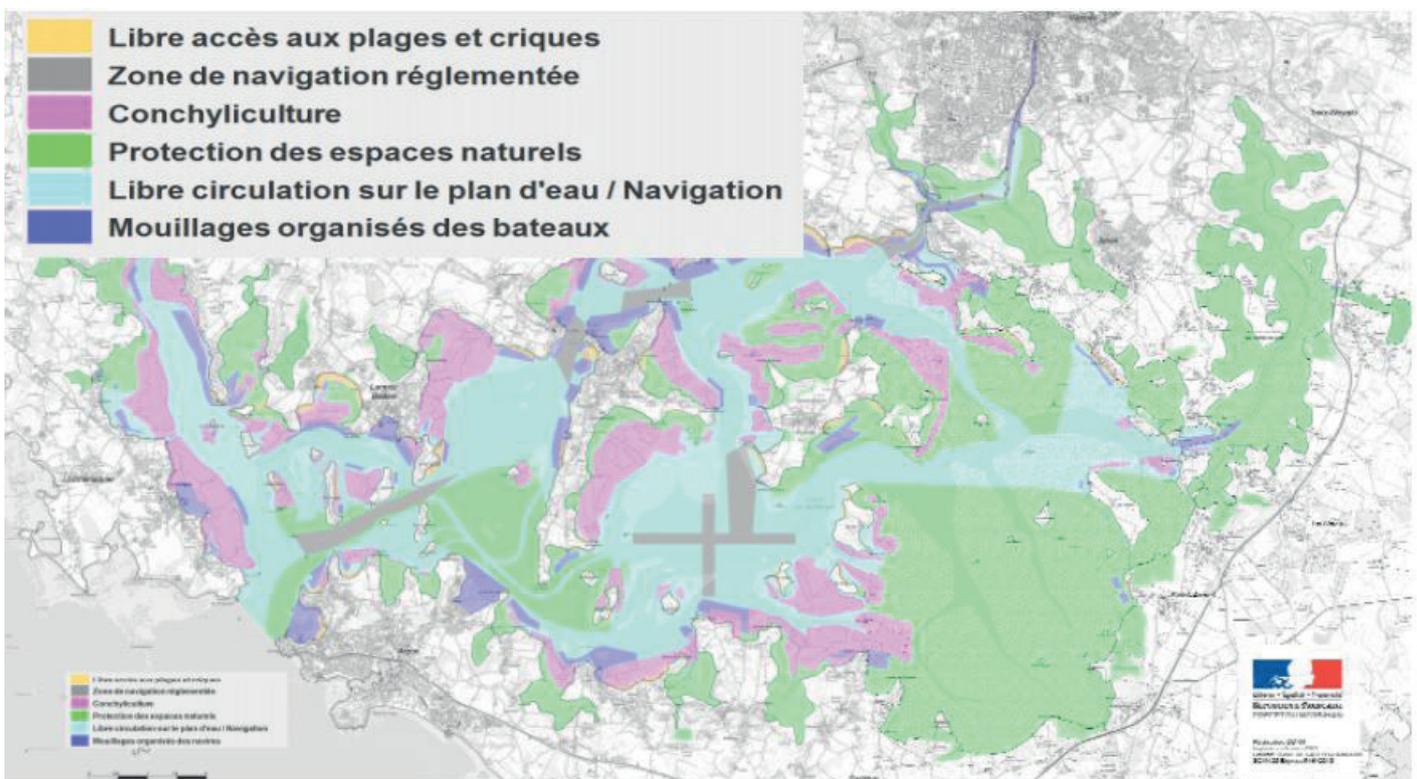
Recueillir et partager les savoirs sur les effets du changement climatique dans le Golfe.





une conciliation  
des usages

## La carte des vocations prioritaires de l'espace maritime



une protection  
de l'environnement  
et des activités  
durables



une vision  
stratégique à  
moyen / long terme

# Calendrier

**2017 - 2018**

élaboration d'un projet de SMVM révisé au sein de 5 groupes de travail réunissant une centaine de structures représentatives des acteurs du territoire

**mars - avril 2019**

concertation préalable du public sous l'égide de la commission nationale du débat public (CNDP)

**juillet - octobre 2019**

consultation de l'autorité environnementale et des personnes publiques associées

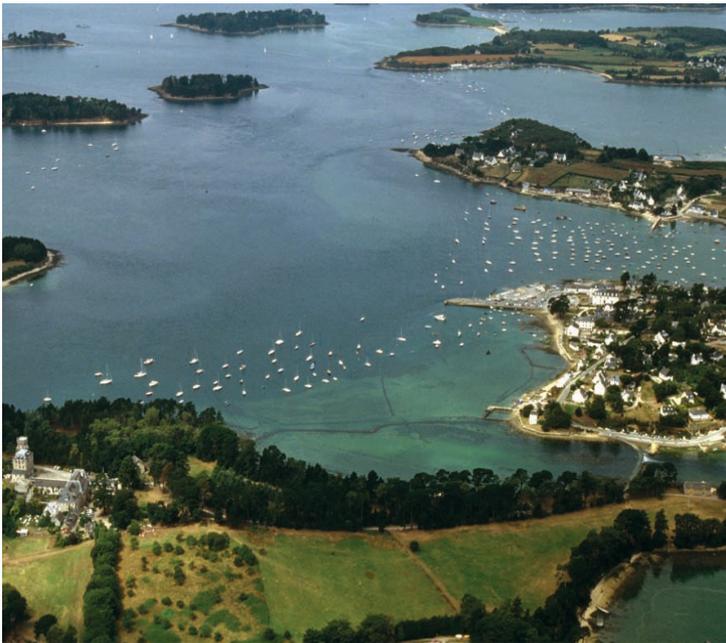
**automne 2019**

enquête publique

(les rapports présentant la prise en compte des contributions du public ainsi que des avis de l'autorité environnementale et des personnes publiques associées seront annexés)

**début 2020**

approbation



crédit photo : DDTM

## INTERLOCUTEUR

Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Morbihan  
ddtm-smvm-ide@morbihan.gouv.fr

## PUBLICATION

Directeurs de la publication : P Barruol - K Siret-Jolive

Rédacteurs : MF Barboux - V Spyratos

Mise en forme : DDTM/SG/Communication

Le 26 juillet 2019